

Référence : C.N.54.2019.TREATIES-XXVII.1.k (Notification dépositaire)

MODIFICATION DU TEXTE ET DES ANNEXES II À IX DU PROTOCOLE À LA
CONVENTION DE 1979 SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE, RELATIF À LA RÉDUCTION DE
L'ACIDIFICATION, DE L'EUTROPHISATION ET DE L'OZONE
TROPOSPHÉRIQUE ET AJOUT DE NOUVELLES ANNEXES X ET XI
GENÈVE, 4 MAI 2012

ESTONIE : ACCEPTATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de
dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 14 février 2019.

Le 18 février 2019

